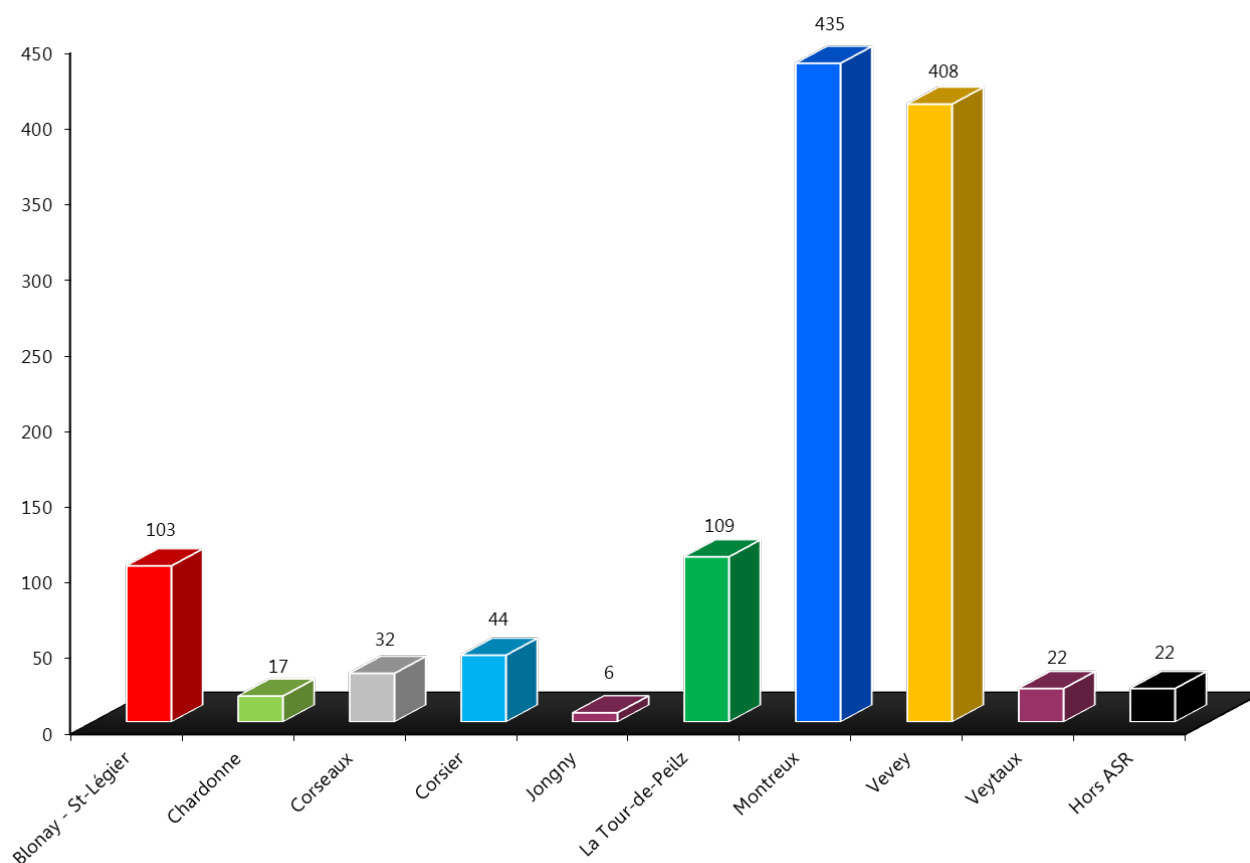
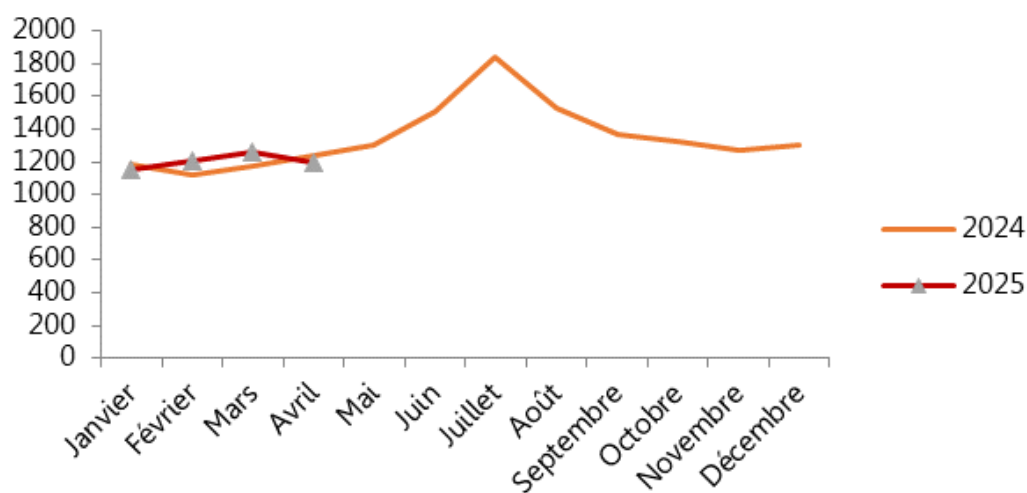


Bulletin d'information

Avril 2025



Total des interventions 1'198



Prévention

Au mois d'avril, l'unité de Prévention a effectué diverses actions :

- **Cours de prévention** : plusieurs bénéficiaires de la Fondation des « Eglantines » à Vevey ont pu suivre un cours portant sur **l'utilisation des médias numériques**.
- **Stands de prévention** : à plusieurs reprises, le poste de police mobile a été déployé dans des zones urbaines. Ces stands intitulés « Écoute et partage » offrent des moments de partage privilégiés avec les citoyens, lesquels ont l'opportunité d'échanger librement avec les policiers sur différentes thématiques de prévention actuelles, notamment :
 - **Prévention des vols dans les véhicules** : rappel de ne rien laisser d'apparent dans l'habitacle.
 - **Prévention vols à la tire** (photo ci-dessous) : sensibilisation dans les centres commerciaux et dans les zones de rencontre (manifestation, plages, etc.).
 - **Mobilité douce** : sensibilisation à l'usage sécurisé des trottinettes électriques et des vélos, notamment l'importance de la visibilité des usagers, l'obligation d'être titulaire du permis de la catégorie M ou G pour les mineurs âgés de moins de 16 ans. En parallèle, les actions de répression menées ont permis de dénoncer trois mineurs pour utilisation illégale de trottinettes électriques et d'infliger 3 amendes d'ordre pour irrespect des règles de circulation.



Prévention

- **Protection de la faune** : [rappel](#) des règles liées à la période de nidification, du **1er avril au 15 juillet** :

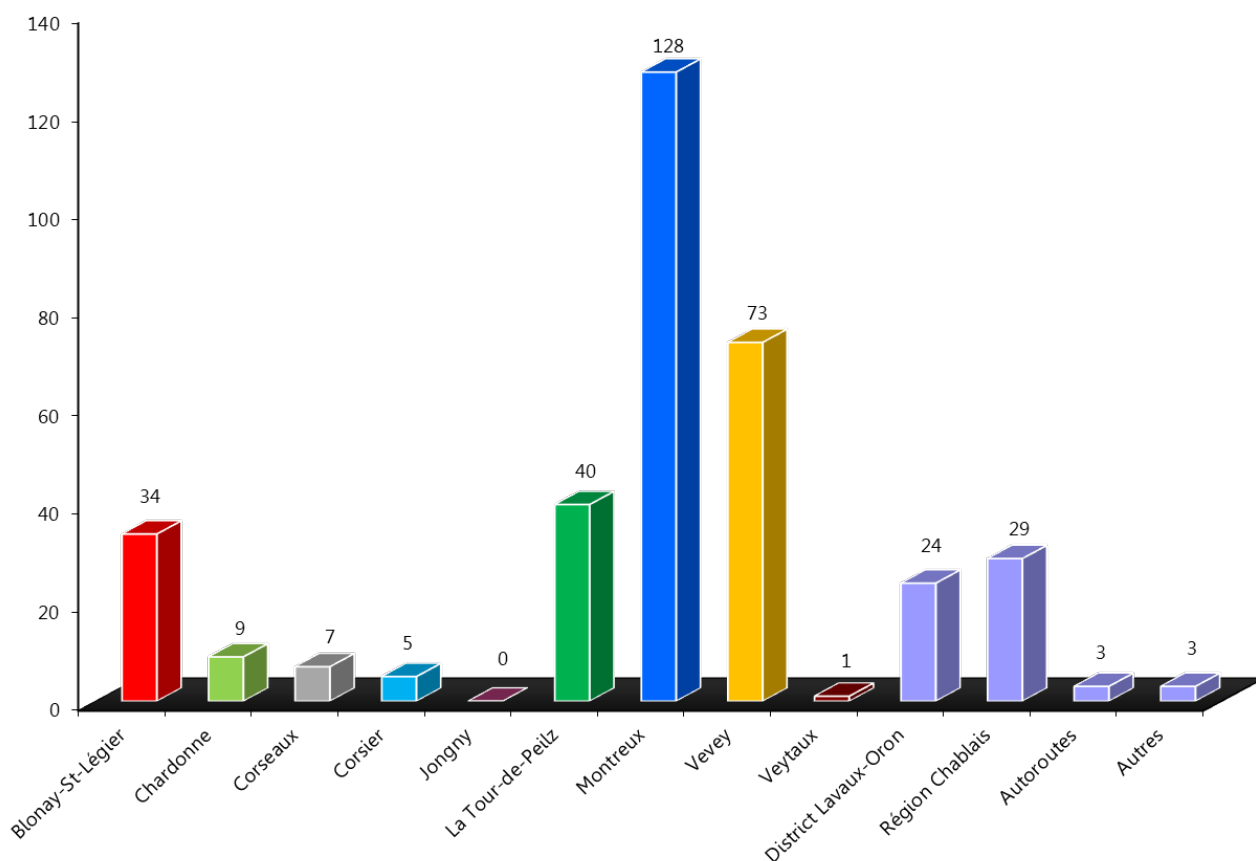
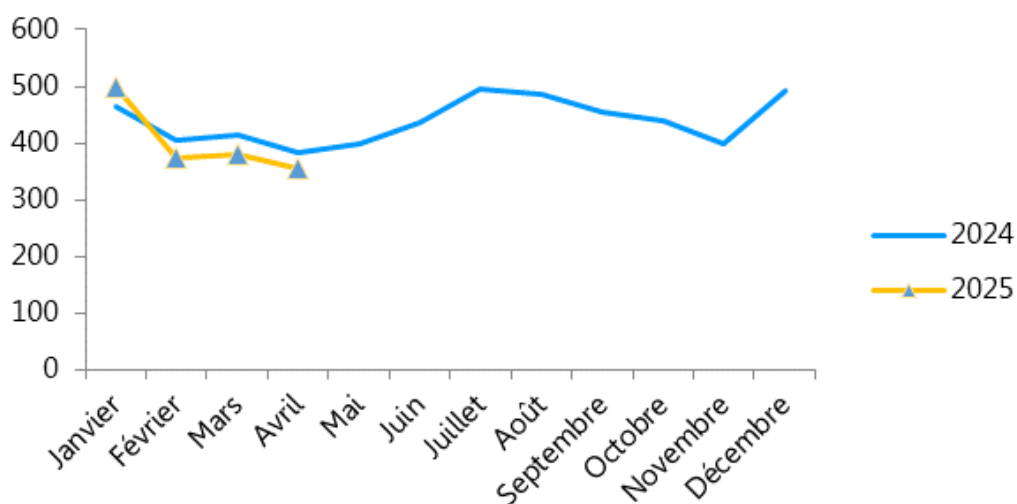
→ Tous les chiens doivent être tenus en laisse en forêt et à ses abords.

→ Obligation valable toute l'année dans les sites protégés ou en présence de bétail.

[Le Règlement général de police intercommunal](#) (ASR) mentionne également le comportement auquel les conducteurs de chiens doivent se conformer et plus particulièrement dans ses articles 46, 49 et 50.



Total des interventions 356

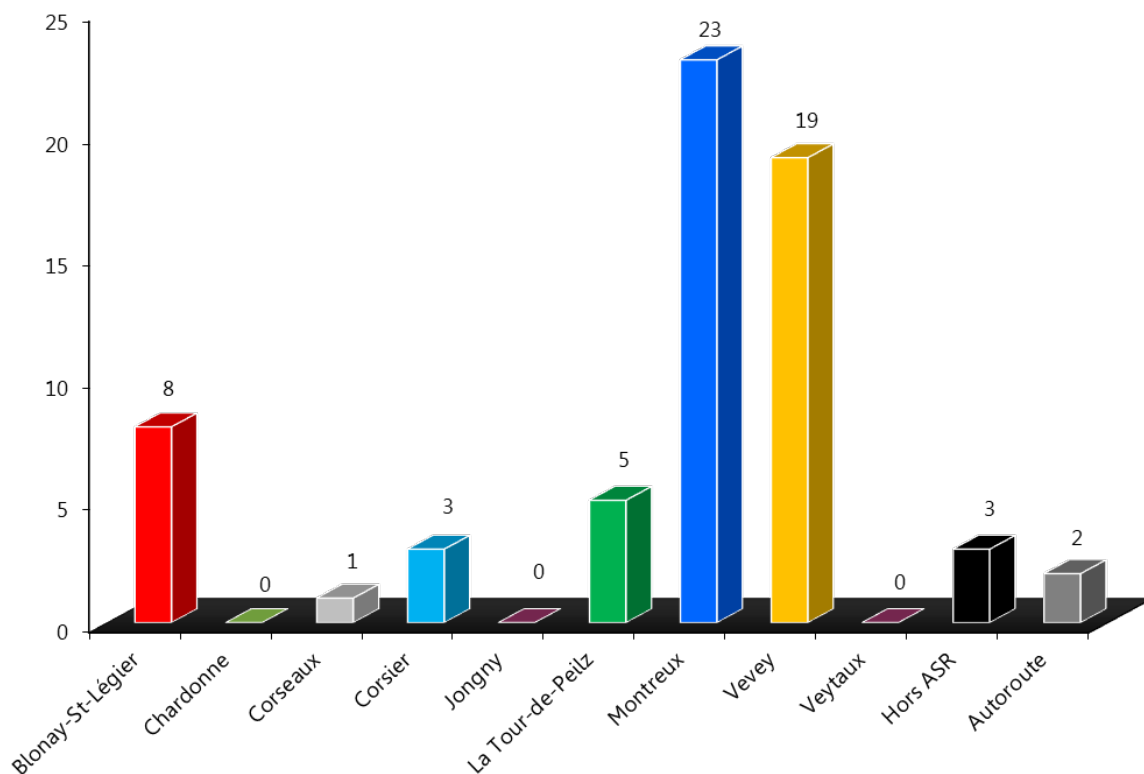
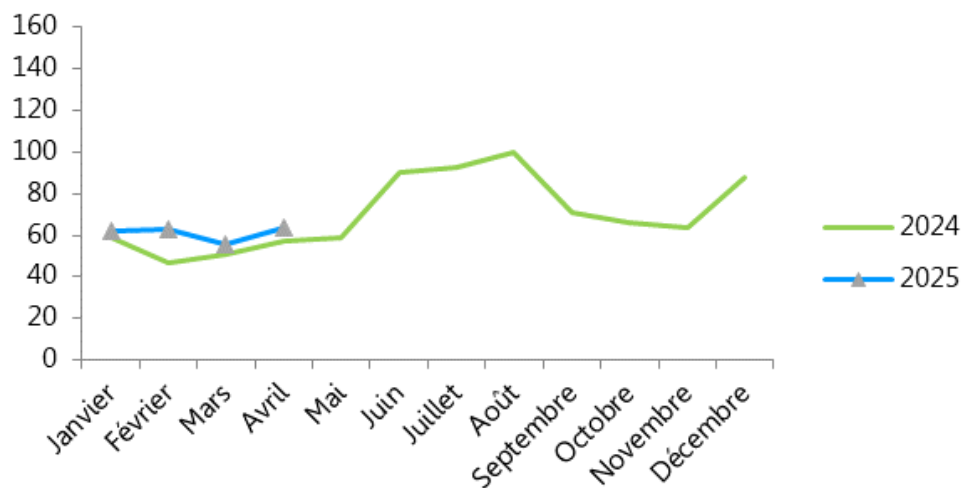


Baisse de l'état général	36
Brûlures	0
Cas psychiatriques	35
Douleurs abdominales / lombaires	20
Grossesses	3
Intoxications (alcool, médicaments, fumées, etc.)	0
Problèmes cardiaques	24
Problèmes respiratoires	29
Traumatismes divers	66
Troubles de la conscience / déficits neurologiques	38
Autres	105



©ASR/Julie Masson

Total des interventions 64





Début d'incendie dans une ferme

Alors qu'un incendie se déclare dans une ferme de La Tour-de-Peilz en milieu de journée le 9 avril, un dispositif de secours élargi est mis en place. Le risque de développement est effectivement important sur un tel bâtiment. Au total, une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, ainsi que plusieurs patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera, se rendent sur les lieux. Le sinistre est rapidement maîtrisé, sans compter de blessés et sans dommages significatifs à la bâtisse.

D'autres partenaires participent aux opérations, dont la Police cantonale et l'ECA.

Un feu de forêt difficile d'accès aux Monts-de-Corsier

C'est sur la limite entre les cantons de Vaud et de Fribourg qu'un incendie se déclare en pleine forêt le 12 avril un peu après midi. L'endroit est difficile d'accès et, face au risque important que représente ce sinistre, les pompiers du SDIS Riviera et leurs homologues de Châtel-Saint-Denis mettent en place un important dispositif de secours de lutte contre le feu. Au total, près d'une trentaine de sapeurs de la Riviera se rendent sur place, venant des quatre casernes de la région : Jongny, Saint-Légier, Vevey et Montreux. Des renforts des SDIS Chablais et Lausanne-Epalinges se rendent aussi sur les lieux, de même que plusieurs patrouilles de police et, entre autres, l'ECA.



Importante pollution à l'embouchure de l'Oyonne

C'est avec la plus grande prudence que les sapeurs du SDIS Riviera interviennent le 27 avril dans la matinée à l'embouchure de l'Oyonne. Alors qu'une pollution d'hydrocarbure venant de l'amont est en train d'atteindre le lac, les équipes mobilisées doivent prendre en compte la présence d'un couple de cygnes qui nichent à quelques mètres, afin de leur éviter toute contamination. Les pompiers utilisent des produits miscibles à l'eau pour traiter la pollution et posent un barrage sur le lac pour éviter toute propagation. Au total, une quinzaine de sapeurs interviennent sur ce sinistre. Le tout s'effectue en collaboration avec Police Riviera, la Direction générale de l'environnement et le garde-pêche notamment.





Interventions des 4 Services
Les interventions faisant l'objet d'un suivi judiciaire ainsi que celles relevant de la sphère privée ne sont pas communiquées par nos services

Blonay – Saint-Légier

02.04.2025 - 1450 : utilisation d'une trottinette électrique sans permis

Un adolescent de 15 ans est intercepté près de la gare alors qu'il circule sur une trottinette électrique sans être au bénéfice d'un permis de conduire. Il est dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. Son père est avisé des faits.

Corsier-sur-Vevey

Les Monts-de-Corsier, 12.04.2025 – 1220 : feu de forêt difficile d'accès

Un incendie se déclare dans la forêt des hauts de la commune, dans un endroit difficilement accessible. Face au risque important que représente ce sinistre, des pompiers des quatre casernes du SDIS Riviera sont mobilisés : Jongny, Saint-Légier, Vevey et Montreux. Au total près d'une trentaine de femmes et d'hommes se rendent sur place, en collaboration avec leurs homologues de Châtel-Saint-Denis. Des renforts des SDIS Chablais et Lausanne-Epalinges se rendent aussi sur les lieux, de même que plusieurs patrouilles de police et, entre autres, l'ECA. Une enquête sera menée par la Police cantonale vaudoise pour déterminer les causes et les circonstances de cet incendie.

La Tour-de-Peilz

09.04.2025 - 1243 : début d'incendie dans une ferme

Face à l'important risque de développement d'un tel sinistre, un dispositif de secours élargi est mis en place en raison d'un début d'incendie dans une ferme. Une vingtaine de pompiers du SDIS Riviera, ainsi que plusieurs patrouilles de Police Riviera et un équipage d'Ambulance Riviera, se rendent sur les lieux. Le sinistre est rapidement maîtrisé, sans compter de blessé et sans dommage significatif à la bâtisse. D'autres partenaires participent aux opérations, dont la Police cantonale et l'ECA. Une enquête sera menée par la Police cantonale vaudoise pour déterminer les causes et les circonstances de cet incendie.

20.04.2025 – 0805 : accident de la circulation avec ivresse et dégâts matériels

Une présence policière est requise suite à un accident de la circulation à la route de Saint-Maurice. En prenant un virage au carrefour entre la route de Saint-Maurice et le chemin du Vallon, un automobiliste en état d'ivresse perd la maîtrise de son engin qui dérape, heurte un candélabre, avant de s'immobiliser au centre de la chaussée, airbags déployés. L'intéressé est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé à l'autorité compétente. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

Montreux

01.04.2025 – 1320 : pollution sonore

Lors d'un contrôle de la circulation à l'avenue de la Riviera, un automobiliste à la conduite sportive et bruyante est intercepté et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Clarens, 07.04.2025 – 2055 : conduite non-autorisée

Lors d'une patrouille de surveillance à la rue du Lac, les policiers interceptent un motocycliste et son passager qui circulent à vive allure en direction de Montreux. Lors du contrôle il s'avère que le pilote, élève-conducteur, n'est pas en droit de transporter un passager et la plaque « L » indiquant le statut d'élève-conducteur n'est pas apposée sur sa moto. Il est dès lors dénoncé aux autorités compétentes.

Clarens et Chailly, 14.04.2025 – 1410,1435 : activités accessoires au volant

Deux automobilistes qui conduisent en consultant leur téléphone portable sont interpellés et dénoncés pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière. L'un circulait à la rue du Lac à Clarens et le second à la route de Brent à Chailly.

19.04.2025 – 2310 : palmier en feu

Alors qu'un palmier prend feu en toute fin de soirée au bord du lac, des passants contactent rapidement les services de secours. Six pompiers du SDIS Riviera, une patrouille de Police Riviera et une patrouille de la Police cantonale se rendent sur place. Mobilisés avec un camion tonne-pompe 2000 litres, les sapeurs parviennent à rapidement maîtriser le sinistre dont l'auteur a pu être identifié. Un rapport sera établi par la Police cantonale vaudoise.

Brent, 20.04.2025 – 1105 : accident auto-train avec dégâts matériels

Une automobiliste circule depuis Montreux en direction des Avants. Lorsqu'elle traverse le passage à niveau à Fontanivent, sa voiture cale. Prise de panique quand les barrières se mettent à descendre, l'intéressée ne parvient pas à rallumer sa voiture et reste bloquée entre les barrières. A la vue d'un train qui arrive, elle décide de se mettre en sécurité. Malgré un freinage d'urgence effectué par le conducteur de la locomotive, l'avant du train percute à faible vitesse la voiture. Un service de dépannage est requis. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

20.04.2025 – 1430 : conduite sous l'influence de stupéfiants et sous retrait de permis

Lors d'un contrôle de la circulation, les policiers interceptent un automobiliste qui circule alors qu'il fait l'objet d'un retrait de son permis de conduire. Il est acheminé au poste de police pour la suite de la procédure. Lors des contrôles, il ressort également qu'il se trouve sous l'effet du cannabis. Il est dénoncé aux autorités compétentes.

22.04.2025 – 0135 : pollution sonore

Deux policiers en patrouille pédestre à la rue du Casino interceptent deux automobilistes à la conduite sportive et bruyante, dont l'un qui circule phares éteints. Ils sont dénoncés pour infractions à la Loi sur la circulation routière.

25.04.2025 – 1600 : vol à l'étalage

L'auteur d'un vol à l'étalage dans un centre commercial est interpellé par une patrouille de police. L'intéressé a par ailleurs agressé un employé, qui a déposé une plainte pénale. Il est acheminé au poste de police de Clarens, puis gardé à disposition de la Police cantonale jusqu'au lendemain.

Vevey

02.04.2025 - 1010 : accident de la circulation avec blessés

En évitant un piéton, deux hommes entrent en collision frontale à la rue des Moulins, l'un sur une trottinette électrique et le second sur une planche à roulettes. Blessés à la tête, l'un est pris en charge par un équipage ambulancier qui le conduit à l'Hôpital Riviera-Chablais pour y recevoir des soins et le second est ausculté sur place. Un rapport d'accident est dressé.

04.04.2025 – 2145 : pollution sonore et pot non-homologué

Un automobiliste est intercepté à l'avenue Reller après avoir accéléré fortement et à plusieurs reprises, créant des nuisances sonores inutiles. Lors des contrôles, il s'avère que son pot d'échappement est dépourvu d'une homologation suisse. L'intéressé est dénoncé pour infractions aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

04.04.2025 – 2205 : miction sur la voie publique

Un homme ivre en train d'uriner sur la voie publique à l'avenue du Général-Guisan est interpellé par des policiers en patrouille motorisée. Au vu de son comportement oppositionnel et insultant, il est maîtrisé et acheminé au poste de police pour son identification. L'intéressé est dénoncé à l'autorité compétente pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

19.04.2025 - 1330 : pollution sonore

Un automobiliste à la conduite sportive est intercepté à la rue de Lausanne et dénoncé pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

21.04.2025 – 2305 : bagarre

Une présence policière est requise pour une bagarre entre une dizaine de personnes à la rue Aimé-Steinlen. A l'arrivée des policiers, tous les protagonistes prennent la fuite et un seul un homme peut être interpellé. Peu coopératif, il est maîtrisé, conduit au poste de police pour la suite de la procédure et dénoncé pour infraction aux dispositions du Règlement général de police intercommunal.

25.04.2025 – 1455 : accident de la circulation avec blessé

Un automobiliste circule à la rue des Chenevières. Alors qu'il s'engage dans le giratoire d'Entre-Deux-Ville, il ne remarque pas le cycliste qui arrive depuis sa gauche et auquel il n'accorde pas la priorité. Malgré un freinage d'urgence, sa voiture percute le conducteur du deux-roues qui est projeté au sol. Blessé, ce dernier est pris en charge par un équipage ambulancier et acheminé à l'Hôpital Riviera-Chablais. Un rapport d'accident est dressé par Police Riviera.

27.04.2025 – 0120 : accident de la circulation avec fuite et ivresse

Un automobiliste circulant à l'avenue de Blonay percute une voiture normalement stationnée avant de prendre la fuite. Grâce au signallement d'une tierce personne, le conducteur est identifié et contacté téléphoniquement. L'intéressé se présente au poste de police en état d'ivresse pour la suite de la procédure. Il est dénoncé à l'autorité compétente.

27.04.2025 - 0935 : pollution de l'Oyonne et à son embouchure

Une forte odeur d'hydrocarbure se fait sentir depuis le pont à l'embouchure de l'Oyonne. Il est fait appel aux pompiers, qui constatent une pollution d'origine inconnue, tant dans la rivière que sur le lac. Le cas nécessite la plus grande prudence, en raison d'un couple de cygnes qui nichent à proximité de l'embouchure, afin de leur éviter toute contamination. Les pompiers utilisent des produits miscibles à l'eau pour traiter la pollution et posent un barrage sur le lac pour éviter toute propagation. Au total, une quinzaine de sapeurs interviennent sur ce sinistre. Le tout s'effectue en collaboration avec Police Riviera, la Direction générale de l'environnement et le garde-pêche notamment.

Veytaux

19.04.2025 – 1740 : pollution sonore

Une automobiliste à la conduite sportive est interceptée à l'avenue de Chillon et dénoncée pour infraction aux dispositions de la Loi sur la circulation routière.

Autres – Hors Riviera



Les 3 et 4 avril, la compagnie 1 a tenu son cours de cadres en vue du cours de répétition qui aura lieu au mois de mai 2025.

Le lundi 7 avril 2025, les spécialistes antichute se sont entraînés dans un environnement en hauteur où ils ont effectué un exercice de progression et de sauvetage. Le mardi 8 avril 2025 a été consacré au contrôle du matériel.